

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU DIMANCHE 5 JUILLET 2020 A 10 H 30

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle des mariages, sous la présidence de Madame Geneviève BACH, doyenne d'âge, puis de Monsieur Edmond MARI, Maire.

Etaient présents : Geneviève BACH, Nicolas BAILET, Bruno CAILLER, Françoise DALBERA, Jean-Claude GALLIANO, Alissia GUYONNET GARAVAGNO, Julien MAÏSSA, Edmond MARI, Emmanuel MARTINEZ, Jacques SAULAY, Harley BASILE, Joseph GIACALONE, Olivier LAMARRE, Jérôme MADONNA, Aurélie SARPAUX

La séance est ouverte.

Monsieur Jacques SAULAY est désigné secrétaire de séance.

A l'ordre du jour

Election du Maire et des Adjoints

Madame Geneviève BACH, doyenne du Conseil Municipal, procède à l'installation des conseillers municipaux élus les 15 mars et 28 juin 2020 et fait procéder à l'élection du Maire au scrutin secret.

Madame Alissia GUYONNET GARAVAGNO et Monsieur Jean-Claude GALLIANO sont désignés assesseurs.

Messieurs Nicolas BAILET et Edmond MARI sont candidats

Monsieur Nicolas BAILET obtient six voix, Monsieur Edmond MARI obtient 9 voix.

Monsieur Edmond MARI est proclamé Maire et immédiatement installé

Monsieur le Maire remercie les candidats qui se sont présentés avec lui, et Monsieur Jacques LAUTUSSIER et Madame Patricia DALBERA. Il indique que la campagne électorale est arrivée à son terme, après que la COVID 19 ait troublé l'élection. Il prône l'intérêt de tous les Madonencs et rappelle les dossiers prioritaires compte tenu de la COVID 19 et des difficultés à venir

Sous la présidence de Monsieur Edmond MARI, Maire, il est procédé à la détermination du nombre des adjoints (4 maximum) : quinze membres ont voté pour fixer le nombre des adjoints à quatre

Monsieur Edmond MARI, Maire, fait procéder à l'élection des adjoints au scrutin secret :

1er adjoint : Monsieur Jacques SAULAY, candidat, obtient 9 voix, Madame Alissia GUYONNET GARAVAGNO, non candidate, obtient 6 voix
Monsieur Jacques SAULAY est proclamé 1^{er} Adjoint

2ème adjoint : Madame Geneviève BACH, candidate, obtient 9 voix, Madame Alissia GUYONNET GARAVAGNO, non candidate, obtient 6 voix
Madame Geneviève BACH est proclamée 2^{ème} Adjointe

3ème adjoint : Monsieur Joseph GIACALONE, candidat, obtient 8 voix, Madame Alissia GUYONNET GARAVAGNO, non candidate, obtient 7 voix
Monsieur Joseph GIACALONE est proclamé 3^{ème} Adjoint

4ème adjoint : Madame Aurélie SARPAUX, candidate, obtient 9 voix, Madame Alissia GUYONNET GARAVAGNO, non candidate obtient 6 voix
Madame Aurélie SARPAUX est proclamée 4^{ème} Adjointe

Les Conseillers Communautaire sont donc Messieurs Edmond MARI, Maire, et Jacques SAULAY, 1^{er} Adjoint.

Monsieur Edmond MARI, Maire, donne lecture de la Charte de l'Elu Local et en remet un exemplaire à chaque membre du Conseil Municipal, avec une copie du chapitre III du CGCT consacré aux conditions d'exercice des mandats locaux

Il informe le Conseil Municipal que s'agissant des désignations auxquelles le Conseil Municipal doit procéder, l'article L 2121-21 du CGCT dispose que le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin

Il demande donc au Conseil Municipal de se prononcer

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder aux nominations et aux présentations au scrutin secret.

Désignation des délégués du syndicat intercommunal de Levens, Contes, l'Escarène et Nice

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner deux délégués titulaires afin de procéder au renouvellement du conseil du syndicat intercommunal de Levens, Contes, l'Escarène et Nice.

Sont candidats : Nicolas BAILET, Edmond MARI, Aurélie SARPAUX

Le Conseil Municipal élit par 9 voix, Edmond MARI et Aurélie SARPAUX délégués titulaires, Monsieur Nicolas BAILET obtenant 6 voix

Désignation des délégués du syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées de la vallée du Paillon

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants afin de procéder au renouvellement du conseil du syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées de la vallée du Paillon

Sont candidats : aux postes de titulaires : Nicolas BAILET, Jean-Claude GALLIANO, Joseph GIACALONE et Jacques SAULAY

et aux postes de suppléants : Geneviève BACH et Françoise DALBERA

Le Conseil Municipal élit par 9 voix Joseph GIACALONE et Jacques SAULAY, délégués titulaires, Nicolas BAILET et Jean-Claude GALLIANO obtenant 6 voix et Geneviève BACH et Françoise DALBERA, déléguées suppléantes par 9 voix.

Désignation des délégués du syndicat départemental de l'électricité et du gaz

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de procéder au renouvellement du conseil du syndicat départemental de l'électricité et du gaz

Sont candidats : au poste de titulaire : Nicolas BAILET, Joseph GIACALONE et au poste de suppléant : Julien MAÏSSA, Jacques SAULAY

Le Conseil Municipal élit, par 9 voix, Joseph GIACALONE, délégué titulaire et Jacques SAULAY délégué suppléant, Nicolas BAILET et Julien MAÏSSA obtenant 6 voix

Désignation des délégués du syndicat intercommunal des collectivités territoriales informatisées Alpes Méditerranée

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de procéder au renouvellement du conseil du syndicat intercommunal des collectivités territoriales informatisées Alpes Maritimes

Sont candidats : au poste de titulaire : Nicolas BAILET, Joseph GIACALONE et au poste de suppléant : Bruno CAILLER et Olivier LAMARRE

Le Conseil Municipal élit par 9 voix Joseph GIACALONE délégué titulaire et Bruno CAILLER délégué suppléant, Nicolas BAILET et Olivier LAMARRE obtenant 6 voix.

Désignation des délégués du syndicat intercommunal de prévention et de protection contre les risques d'incendie du secteur Paillon

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant afin de procéder au renouvellement du conseil du syndicat intercommunal de prévention et de protection contre les risques d'incendie du secteur Paillon

Sont candidats : aux postes de titulaires : Nicolas BAILET, Julien MAÏSSA, Alissia GUYONNET GARAVAGNO, Geneviève BACH et au poste de suppléant : Harley BASILE et Emmanuel MARTINEZ

Le Conseil Municipal élit par 9 voix Alissia GUYONNET GARAVAGNO et Geneviève BACH délégués titulaires et Emmanuel MARTINEZ délégué suppléant, Nicolas BAILET, Julien MAÏSSA et Harley BASILE obtenant 6 voix

Désignation des membres élus du Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner quatre membres pour faire partie du Conseil d'Administration du centre communal d'action sociale, du fait du renouvellement du Conseil Municipal. Sont candidats : Geneviève BACH, Nicolas BAILET, Harley BASILE, Bruno CAILLER, Françoise DALBERA, Alissia GUYONNET GARAVAGNO, , Olivier LAMARRE, Julien MAÏSSA

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, élit par 9 voix Geneviève BACH, Bruno CAILLER, Françoise DALBERA, Alissia GUYONNET GARAVAGNO, membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale, Nicolas BAILET, Harley BASILE, Olivier LAMARRE et Julien MAÏSSA obtenant 6 voix

Désignation d'un délégué à la Défense

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense, qui aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense et en particulier pour la réserve citoyenne et le recensement.

Est candidate : Geneviève BACH

Le Conseil Municipal élit par 14 voix Geneviève BACH, Jean-Claude GALLIANO s'étant abstenu

Désignation d'un représentant à l'association pour la sauvegarde du site des Ruines

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un représentant de la commune au sein de l'association pour la sauvegarde du site des Ruines qui a pour but la sauvegarde, la protection, la mise en valeur et la réhabilitation du site des Ruines, ainsi que la défense des droits et des intérêts des propriétaires Harley BASILE et Françoise DALBERA sont candidats

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par 9 voix, de désigner Françoise DALBERA pour représenter la commune au sein de cette association, Harley BASILE obtenant 6 voix

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants aura lieu le vendredi 10 juillet 2020 et qu'une convocation leur sera adressée par courrier et/ou par mail dans les meilleurs délais. Il leur propose de fixer l'heure à 19 h.

Monsieur Olivier LAMARRE fait remarquer qu'aucun élu qui s'est présenté avec lui n'a été élu et qu'il aurait apprécié un geste

Monsieur Edmond MARI répond que c'est une question de confiance

La séance est levée à 11 h 58